

# RAPPORT ANNUEL 2020-2021

École Paul-VI

Résumé

Le rapport annuel de l'école contient l'évaluation du projet éducatif. Cette dernière a été réalisée lors de la séance du conseil d'établissement du 9 novembre 2021.



À l'école Paul-VI,  
on "s'aime" la vie !

*Vicky Bouchard*

Directrice

## 1- LE CADRE LÉGAL

Art. 74 « Le conseil d'établissement analyse la situation de l'école, principalement les besoins des élèves, les enjeux liés à la réussite éducative ainsi que les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Sur la base de cette analyse et en tenant compte du plan d'engagement vers la réussite du centre de services scolaires, il adopte le projet éducatif de l'école, voit à sa réalisation et procède à son évaluation selon la périodicité qui y est prévue.

Chacune de ces étapes s'effectue en concertation avec les différents acteurs intéressés par l'école et la réussite éducative. À cette fin, le conseil d'établissement favorise la participation des élèves, des parents, des enseignants, des autres membres du personnel de l'école et de représentants de la communauté et du centre de services scolaire. ».

Art. 75 « Le conseil d'établissement transmet au centre de services scolaire le projet éducatif de l'école et le rend public dans les 30 jours suivant cette transmission. Il rend également publique l'évaluation du projet éducatif de l'école. Le projet éducatif et son évaluation sont communiqués aux parents et aux membres du personnel de l'école.

Art. 82 « Le conseil d'établissement prépare et adopte un rapport annuel contenant un bilan de ses activités et en transmet une copie au centre de services scolaire ».

Art. 83 « Le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que dessert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité »

Art. 83.1 « Le conseil d'établissement procède annuellement à l'évaluation des résultats de l'école au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence. Un document faisant état de cette évaluation est distribué aux parents, aux membres du personnel de l'école et au protecteur de l'élève. »

## 2- DÉMARCHE

La direction avait le souci de présenter au conseil d'établissement un état de situation le plus juste et complet possible afin que ce dernier puisse procéder à l'évaluation du projet éducatif de l'école. Dans un premier temps, le comité pédagogique composé de la direction, de trois enseignantes et d'une orthopédagogue s'est réuni pour analyser la situation. Par la suite, le résultat des travaux du comité a été présenté en assemblée générale. C'est finalement à la séance du conseil d'établissement du 9 novembre 2021 que l'évaluation a été réalisée.

## 3- PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Paul-VI est située sur la rue le Laboureur à Boucherville, une municipalité comptant 41 675 habitants. L'établissement accueille les élèves de 3 quartiers, majoritairement transportés par autobus. Dans la population bouchervilloise des 25-64 ans, 72,4 % des personnes détiennent un diplôme d'études collégiales ou universitaires. Le revenu moyen des ménages avant impôts de la municipalité est de 151 659\$. On note un écart entre l'indice du milieu socioéconomique qui est de 1 et l'indice du seuil du faible revenu qui est pour sa part de 3.

À Boucherville, 7,3 % de la population détient un statut d'immigrant. Dans les foyers, 94,3 % de la population parle majoritairement le français contre l'anglais à 0,5 %. Pour sa part, 2 % des habitants de la ville parlent une autre langue que le français ou l'anglais.

Selon les prévisions ministérielles, la clientèle scolaire de la ville de Boucherville est en légère décroissance sur les cinq prochaines années. Cependant, au cours des dernières années, nous constatons que la clientèle est en réalité légèrement plus élevée que les prévisions.

L'école Paul-VI accueille, en 2020-2021, 474 élèves dont 74 élèves du préscolaire (4 classes). Les autres élèves sont répartis de la 1<sup>re</sup> à la 6<sup>e</sup> année du primaire (17 classes régulières). Le personnel est composé d'enseignantes (préscolaire, primaire et spécialistes), d'orthopédagogues, de professionnels (psychoéducatrice et orthophoniste), de personnel de soutien (secrétaires, technicienne en éducation spécialisée, préposée aux élèves handicapés, concierges), d'une technicienne et d'éducatrices pour le service de garde et de la direction.

Voici [le lien](#) pour le projet éducatif complet de l'école Paul-VI.

## 4- ÉVALUATION DU PROJET ÉDUCATIF

<b>NOTRE MISSION :</b>	<b>On vise la réussite de tous nos élèves.</b>
<b>NOTRE VISION :</b>	<b>À l'école Paul-VI, on "s'aime" la vie !</b>
<b>NOS VALEURS :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>✚ On cultive et on célèbre le bonheur de façon que chaque jour soit empreint de positivisme et d'enthousiasme.</li><li>✚ On collabore avec bienveillance, afin que le travail d'équipe, le partage et le soutien soient notre pierre angulaire et nous guident à travers le cadre établi.</li><li>✚ On fait preuve de respect envers nous-mêmes et les autres en tenant compte des choix et des ententes que nous nous sommes données en tant qu'équipe-école.</li></ul>

## RÉSUMÉ GLOBAL

Orientation	Objectif	Indicateur	Situation initiale	Situation actuelle 2020-2021	Évaluation An 1 2019-2020	Évaluation An 2 2020-2021	Tendance	Modification au Plan d'action pour la prochaine année pour poursuivre sur la bonne voie ou pour redresser la situation
Orientation 1  Favoriser le bien-être de tous en s'assurant d'offrir un milieu ouvert, stimulant, sain et sécuritaire.	Objectif 1.1  D'ici 2022, augmenter de 1,31 au sondage la perception des élèves à l'effet que les relations qu'ils ont entre eux sont chaleureuses et amicales.	Les résultats du sondage  Seuls les élèves du 2e et du 3e cycle ont été consultés.	En 2017-2018, selon le sondage, les élèves perçoivent que les relations entre eux ne sont pas toujours chaleureuses et amicales. (7,69) De plus, ils mentionnent qu'ils ont de la difficulté à obtenir le soutien nécessaire aux problèmes personnels de la part de l'adulte.	Selon le sondage, les élèves perçoivent que les relations entre eux sont chaleureuses et amicales. (7,99)			↑	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le travail avec le comité mode de vie.</li> <li>▪ Présenter le nouveau mode de vie à tous le personnel (à refaire chaque année).</li> <li>▪ Vivre des activités de valorisation (école).</li> <li>▪ Conserver 2 plages de récréation.</li> <li>▪ Formation du personnel sur la résolution des conflits et le développement des habiletés sociales</li> <li>▪ Explorer différents programmes d'habiletés sociales (ex. : Moozooom)</li> </ul>

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

Orientation 2  Favoriser des transitions harmonieuses par la mise en place de pratiques efficaces basées sur la recherche.	Objectif 2.1  D'ici 2022, assurer le suivi et la mise en place d'activités probantes favorisant des transitions harmonieuses : deux activités probantes pour le préscolaire/primaire et deux pour le primaire/secondaire la première année. Ajouter une nouvelle activité par année pour chacune des transitions.	Le nombre d'activités mises en place.	En 2017-2018, les membres du personnel ne croient qu'aucun comité de travail sur les transitions (préscolaire-primaire et primaire-secondaire) a été formé. Les membres du personnel croient qu'une personne n'est pas clairement dédiée à la promotion et au suivi des transitions.	2 activités de transition a été vécue entre les élèves du préscolaire et de la 1re année. Au niveau de la transition primaire-secondaire, l'AVSEC a animé 3 activités de transition (présentation de l'école secondaire, forces des élèves, lettre à une personne marquante). De plus, les travaux du comité transition se sont déroulés vers la fin de l'année. 3 projets : signets, carte postale et correspondance 5 <sup>e</sup> - 1 <sup>re</sup> sec.				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre la participation au comité secteur du passage primaire-secondaire.</li> <li>▪ Si la situation de la pandémie le permet, inviter d'anciens élèves qui fréquentent de Mortagne à témoigner de leur expérience.</li> <li>▪ Poursuivre les ateliers quotidiens au début de la 1<sup>re</sup> année.</li> <li>▪ Quelques activités de transition préscolaire/primaire</li> </ul>
	Objectif 2.2  D'ici 2022, assurer le suivi et la mise en place annuellement d'une activité d'accueil et d'une activité de socialisation pour les nouveaux élèves.	Le nombre d'activités	Selon le sondage, il n'existe pas suffisamment de structure pour favoriser la création de nouveaux liens sociaux lors de l'arrivée de nouveaux élèves, incluant les nouveaux arrivants.	La formation du comité a été réalisée cette année.  1 activité d'accueil personnalisée pour les nouveaux élèves 1 dîner d'accueil Mentorat des nouveaux				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le travail du comité d'accueil</li> </ul>

Légende :  Action requise  À surveiller  En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

<p>Orientation 3</p> <p>Soutenir tous les élèves dans l'atteinte de leur plein potentiel en écriture par la mise en place de meilleures pratiques.</p>	<p>Objectif 3.1</p> <p>D'ici juin 2022, réduire annuellement de 1% le pourcentage de garçons de 3e année en échec ou à risque en écriture.</p>	<p>Le pourcentage de garçon de 3e année à risque ou en échec.</p>	<p>En 2017-2018, le pourcentage de garçons en échec ou à risque en écriture pour les niveaux suivants est de :</p> <p>16,7% en 1<sup>re</sup> année 20% en 2<sup>e</sup> année 14,3% en 3<sup>e</sup> année</p>	<p>À la fin de l'année 2020-2021, le pourcentage de garçon de 3<sup>e</sup> année en échec ou à risque en écriture a diminué de 0,5%</p> <p>En 2020-2021 1<sup>re</sup> année 6,8% 2e année 17,1% 3e année 13,8%</p>				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Offrir une formation sur la rétroaction fréquente et efficace.</li> <li>▪ Poursuivre l'implantation des séquences d'apprentissage par les ateliers d'écriture.</li> <li>▪ Poursuivre l'accompagnement de la conseillère pédagogique selon les besoins exprimés par les enseignants en lien avec les ateliers d'écriture.</li> </ul>
<p>Orientation 4</p> <p>Faire bouger les élèves 60 minutes par jour.</p>	<p>Objectif 4.1</p> <p>D'ici juin 2022, maintenir 60 minutes d'activités physiques par jour pour tous les élèves.</p>	<p>Nombre de minutes d'activités physiques par jour</p>	<p>60 minutes par jour en 2018-2019</p>	<p>Les élèves de l'école bougent 60 minutes par jour.</p>				<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Poursuivre le travail du comité vie active.</li> <li>▪ Poursuivre les pauses actives en classe.</li> <li>▪ Poursuite d'activités collectives telles que le marcheton-marathon, les Olympiades, etc.</li> </ul>

Légende :  Action requise     À surveiller     En voie de réalisation

Tendance : ↑ : Amélioration

→ : Aucune amélioration significative

↓ : Régression

## 5- ÉVALUATION DU PLAN DE LUTTE POUR CONTRER LA VIOLENCE ET L'INTIMIDATION

Comme prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Nous devons poursuivre nos enseignements auprès de toute la communauté éducative (parents, élèves, membres du personnel) quant à l'utilisation du terme « intimidation ». L'objectif n'est pas de banaliser les mauvais comportements, mais bien de comprendre le caractère répétitif et l'inégalité des pouvoirs dans une situation d'intimidation. Beaucoup d'interventions ont été réalisées par l'ensemble du personnel afin de contrer les comportements inadéquats (violence verbale et physique, manque de respect). Les parents ont été associés à cette démarche. Toutes les dénonciations réalisées par les élèves et les parents ont été traitées. Aucun rapport sommaire n'a été produit à la direction générale.

## 6- RAPPORT ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

### a) Dons et activités de financement

- ✚ La vente des sapins de Noël comme activité de financement a rapporté un montant de 219,39\$
- ✚ Le marcheton-marathon comme activité de financement a rapporté un montant de 7763,20\$

### b) Rapport annuel du conseil d'établissement 2020-2021

Cette année, le conseil d'établissement (CÉ) a été formé de 5 membres parents, 3 enseignants, de la technicienne en service de garde, ainsi que d'une technicienne en éducation spécialisée. Le CÉ a tenu plusieurs rencontres pendant l'année scolaire. Toutes nos rencontres ont été virtuelles en raison de la crise liée au covid-19. Le sous-comité de gestion des campagnes de financement a fait relâche pour les mêmes raisons. Tant qu'au comité de revitalisation de la bibliothèque, il a été dissous compte tenu que les travaux sont complétés. Le CÉ ne s'est pas penché sur de nouveaux dossiers de développement en 2020-2021.

Lors de l'assemblée générale des parents de septembre 2020, les parents de l'école ont eu à élire trois nouveaux membres en raison de la fin des mandats de Mme Marie-Christine Tremblay, Martin Prud'homme et Roxana Manéa. Marie-Christine Tremblay et Martin Prud'homme ont été réélus et nous avons pu accueillir un nouveau membre,

Jonathan Gervais. Mme Turcotte a aussi été élue comme représentante au comité de parents. L'Assemblée a aussi fait le choix d'avoir deux parents substitués qui pourront siéger au conseil lors de l'absence d'un membre. Lors de la première rencontre du CÉ, en octobre 2020, les membres ont choisi de reconduire M. Pierre-Luc Beaucage au poste de président.

Tout au long de l'année, le CÉ a rempli son rôle avec diligence. Les membres étaient assidus aux rencontres et les échanges toujours francs et courtois. Nous avons malheureusement constaté que le poids des rencontres à distance use l'esprit particulièrement positif que nous connaissions les dernières années.

Heureusement, le Marcheton-Marathon aura quand même pu trouver sa place au calendrier cette année. Les activités comme la fête de la rentrée, la danse ou la soirée cinéma n'ont pu avoir lieu cette année. Le CÉ a choisi d'investir les sommes amassées dans l'achat de matériel ludique pour les classes.

Le CÉ a accueilli une nouvelle directrice en cours d'année. Vicky Bouchard a pris la relève de Nathalie Hébert au retour de la semaine de relâche.

En terminant, le CÉ désire souligner le travail et l'implication de ses membres, des membres du personnel, des bénévoles et des parents qui ont répondu présents cette année, malgré la situation sanitaire. Nous saluons aussi le soutien constant de la direction de l'école dans les différents travaux menés par le CÉ. C'est un travail d'équipe et nous vous disons à tous, MERCI.

### **Organisme de participation des parents**

Pour une troisième année consécutive, l'organisme de participation des parents n'a pas été organisé à Paul-VI. Le CÉ bénéficie de la structure découlant du sous-comité de gestion des campagnes de financement pour mettre en œuvre ses différents projets et une équipe de bénévoles toujours présente se greffe à l'équipe en place pour la tenue des événements. Malgré l'efficacité de cette structure au cours des années, le CÉ souligne l'importance de pouvoir travailler de pair avec un OPP organisé et dynamique.

---

**PIERRE-LUC BEAUCAGE**

Président du Conseil d'établissement 2020-2021